

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017**Objet : PARTICIPATION DE LA CCI AU 2EME SALON DES MAIRES**

Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

Suite à la rencontre entre le Président et l'Association des Maires, Pascal Perraut a proposé au Bureau que la Chambre, comme l'année dernière, prenne un stand 9 m² à ce 2^{ème} salon des Maires organisé par l'Association des Maires de l'Ain le 20 octobre prochain pour un montant de 3 120 € HT, voisin de celui de la première édition, comprenant la location et une insertion publicitaire dans l'agenda du salon.

Cette année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre d'Agriculture auront également chacune un stand sur le même îlot que nous. Nous y présenterons l'ensemble de nos actions, les collectivités étant à la fois des interlocutrices directes et des prescriptrices potentielles vers les entreprises de leurs territoires.

Ce regroupement est une première, cet îlot sera sur le secteur du stand que nous avons l'année dernière, proche de l'entrée du salon. 120 stands sont prévus contre 90 en 2016. Lors de la première édition nous avons eu des contacts avec des maires surtout tout au long de la journée.

Notre stand est placé juste après l'accueil, l'association des Maires de l'Ain nous propose également une salle gratuite pour la présentation des données départementales de la 7^{ème} enquête sur le comportement d'achat des ménages aux élus locaux.

Les modalités de cette présentation ont été organisées le 15 juin lors du Groupe de Travail "Observatoire du Commerce", au sein du Groupe Projet Commerce.

L'Association des Maires de l'Ain demande en échange que nous puissions informer nos ressortissants de la tenue de ce salon et de notre participation.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire,

- donne son accord pour la participation de la CCI de l'Ain au 2^{ème} salon des Maires de l'Ain, à travers un stand de 9m² pour un montant de 3 120 € HT, et une insertion publicitaire dans l'agenda du salon.

- accepte la proposition de l'association de la mise à disposition de la Chambre d'une salle gratuite pour la présentation des données départementales de la 7^{ème} enquête sur le comportement d'achat des ménages de l'Ain auprès des élus locaux, selon les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	30
- Nombre de voix pour	30
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président